



**JOËLLE SIMON.**

« Depuis que je suis dans ma yourte, je vis en osmose avec la nature. »

Comme le disait Pierre Rabhi, l'avenir réside peut-être bien dans la sobriété heureuse. C'est en tout cas la philosophie du nouveau site d'habitat léger actuellement en cours à Tintigny, commune du sud de la province de Luxembourg située entre Florenville et Arlon. Un projet longtemps resté en gestation – vu son aspect novateur et les retards liés au covid –, mais qui se trouve désormais sur les rails. « Le projet d'un site d'habitat groupé est né de plusieurs constats, raconte Benoit Piedboeuf, bourgmestre du village. Tout d'abord, le renchérissement du prix de l'immobilier à la frontière luxembourgeoise, qui prive l'accès à la propriété - et même à la location - d'un grand nombre de locaux. Et aussi, une mouvance écologique de plus en plus présente. »

« Il faut en effet savoir, insiste-t-il, que le prix du terrain est passé dans la région de cinq cents euros l'are en 1989 à onze mille deux cents euros aujourd'hui. Des prix inaccessibles pour les 80% des Tintignolais qui ne travaillent pas au Luxembourg et bénéficient d'un "salaire belge". D'ici 2030, on prévoit encore plus de diplômés transfrontaliers qui travailleront au Luxembourg. La situation devrait donc devenir plus critique encore. » La commune se devait d'anticiper le problème afin de permettre aux autochtones de conserver leurs terres. C'est ainsi qu'est né ce quartier baptisé PréHanBulles.

## UNE TRANSITION... EN DOUCEUR !

« À l'origine, se souvient Joëlle Simon, sa première résidente, je cherchais un endroit pour exercer mon activité professionnelle, ainsi qu'un lieu de vie. Malheureusement, tout était hors de prix. J'ai alors contacté mon bourgmestre qui m'a rappelée deux ans plus tard avec ce projet d'habitat léger. » Cette pionnière occupe une yourte de cent quinze mètres carrés – qui comprend également son espace professionnel – qu'elle a achetée cent quarante mille euros, tous équipements compris : chauffage, sanitaires, électricité, etc.

« Je pense qu'il peut être traumatisant de passer d'un habitat classique à un habitat léger sans effectuer de transition, observe-t-elle. D'abord, par peur du manque, mais aussi parce que nous sommes dans une société individualiste où chacun vit chez soi dans un habitat bien fermé. Le changement est radical. Il faut s'y habituer, car on revient vraiment à l'essentiel : pas de buanderie, de cave, de garage, de grenier, par exemple. J'ai autrefois vécu dans une maison quatre façades, avant d'habiter un appartement de soixante mètres carrés. Cela m'a permis d'effectuer une transition avant d'arriver dans la yourte. Quoi qu'il en soit, si c'était à refaire, je résigne tout de suite ! »

Le niveau de confort dépend aussi des moyens mis en œuvre par les propriétaires, qui ont tout loisir pour investir plus s'ils le souhaitent. Sur les treize parcelles prévues (de deux ares et demi à trois ares), certains espaces communs sont envisagés, comme un potager partagé, un habitat léger avec un congélateur, des machines à laver, du matériel de jardinage, et peut-être même un four à pain... « L'idée est le partage, la solidarité, et non la possession individuelle. »

## OSMOSE AVEC LA NATURE

« Le but est aussi de travailler moins et de vivre plus, confie Joëlle Simon. On ne parle pas spécialement de personnes sans emploi, mais, par exemple, de travailleurs à mi-temps ou indépendants qui travaillent modérément. Depuis que je suis dans ma yourte, je vis par ailleurs en osmose avec la nature : lorsqu'un bourdon passe, je l'entends, et quand un orage éclate, j'en ressens chaque détonation... La connexion avec les éléments est extraordinaire. » Maçon de profession, Fabrice Beilen, de son côté, a toujours désiré posséder sa propre maison. À l'approche de la retraite, rejoindre ce quartier lui permettait de réaliser son rêve tout en respectant sa sensibilité écologique et ses finances. « J'ai opté pour un lodge en bois parfaitement isolé. J'hésite encore sur les dimensions, car, au-delà de quarante-neuf mètres carrés, je

Une autre philosophie de vie

# À TINTIGNY, LA SOBRIÉTÉ HEUREUSE

Virginie STASSEN

En lançant un projet d'habitat léger, la commune de Tintigny a amorcé un nouveau mouvement. Au programme : yourtes, tiny houses, roulottes et autres lodges, dans un esprit de partage et de connexion à la nature...

*devrai introduire un permis. J'adore le jardinage, le contact... Cela faisait longtemps que j'attendais ce genre de projet.* »

Manon Hardy, trente-deux ans, a, quant à elle, choisi une roulotte de dix-huit mètres carrés où elle vit depuis un mois.

« *Je n'avais pas envie de m'enchaîner à un prêt lourd, témoigne-t-elle. Ma roulotte m'a coûté vingt-cinq mille euros en occasion. Mon dessein était aussi d'utiliser le moins d'énergie possible, de vivre dans un certain minimalisme. J'apprécie tout particulièrement la luminosité car il y a des fenêtres partout. On se sent en communion avec les éléments : le vent fouette, la pluie bat les fenêtres...* » Manon se voit rester plusieurs années dans son habitat léger, même si elle ne pense pas y vivre éternellement. « *Si j'ai un jour des enfants, ce ne sera plus possible. Mais il existe néanmoins dans le quartier des habitats légers pour des familles. Il est donc théoriquement possible d'y rester.* »

## TROP DE CANDIDATS

Les propriétaires des habitats légers louent une parcelle à la commune pour la modique somme de cent quarante euros par mois sous un régime de bail emphytéotique. Il est prévu qu'en cas de revente, la plus-value aille à la commune, car l'objectif du projet n'est aucunement de dégager ses profits. Les résidents paient leurs charges et leurs impôts communaux comme des citoyens traditionnels. Le quartier est soumis au *Community Land Trust*, une personne morale à but non lucratif qui détient la propriété et fixe les règles à respecter par chacune des parties. Cette structure juridique gérée par les futurs habitants de la zone servira d'intermédiaire avec la commune.

Le nombre de demandes est bien supérieur à l'offre pour ce type de logements atypiques. « *Nous avons créé une fondation, dont je suis l'administratrice déléguée, explique Joëlle Simon. La*

*sélection des habitants s'effectue sur plusieurs critères. Les candidats doivent notamment s'engager à financer une formation de gestion des collectifs. De plus, toute candidature doit être en phase avec les statuts de la fondation et sa charte. Les profils choisis sont très variés et c'était là l'un de nos souhaits.* » Au total, dix familles devraient intégrer les lieux d'ici la fin de l'année.

À côté de cet habitat léger, la commune de Tintigny a aussi mis en place une zone pour électrosensibles. « *Ce lieu à l'abri des ondes abrite actuellement une dizaine de logements sous le régime de l'habitat groupé* », précise Benoit Piedboeuf. Qui relève que les bourgmestres des communes avoisinantes se montrent de plus en plus intéressés par ce concept de l'habitat léger. « *Certains sont venus sur place pour vérifier par eux-mêmes que ce quartier ne faisait pas "réserve d'Indiens", sourit-il. Notre projet est inspirant, et je pense qu'il devrait faire des petits à l'avenir.* » ■

## Femmes & hommes

### GERMAIN DUFOUR.

Moine capucin, prêtre des rues, créateur d'un refuge en Pierreuse à Liège, engagé au parti Ecolo dont il sera sénateur, ce personnage hors du commun s'est éteint en mars dernier dans le Hainaut, sans que *L'appel* lui rende hommage. Alors que, par le passé, le magazine lui avait donné la parole à plusieurs reprises. Cet "oubli" est ainsi réparé...

### BARBIE.

Le fabricant de jouets Mattel a sorti un nouveau modèle de poupée Barbie porteuse de trisomie 21 avec des traits physiques associés à cette anomalie génétique.



### HUGH HOWEY.

Cet écrivain américain a incité ChatGPT à inventer une nouvelle religion. L'intelligence artificielle lui a procuré une proposition très détaillée avec mythe de la création, commandements, etc. Et un nom : *l'harmonisme*.

### JUSTIN WELBY.

L'archevêque anglican de Canterbury critique ouvertement le projet de loi du gouvernement britannique qui veut restreindre la possibilité, pour les migrants, d'accéder au droit d'asile britannique, afin de mettre fin aux traversées illégales de la Manche.

### DANIÉLA PREPELIUC.

L'ex-présentatrice de la météo à la RTBF est devenue la marraine de la Marche Rose de Pink Ribbon qui en est à sa 7<sup>e</sup> édition. Cette association encourage la prévention et le dépistage du cancer.